

Bordereau attestant l'exactitude des informations - FORT DE FRANCE - 9721 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 11/09/2024 - 7240 - 1972 B 00006 - 303 169 411 - AGM HOLDING

AGM HOLDING

COMPTES ANNUELS

DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

Sommaire

Bilan

ACTIF

Actif immobilisé
Actif circulant

PASSIF

Capitaux Propres
Provisions pour risques et charges
Emprunts et dettes

Compte de résultat

Annexes Légales

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise :		AGM HOLDING										1 2																			
Adresse de l'entreprise		0 ACAJOU IMMEUBLE AUTOS GM 9/232 LE LAMENTIN										Durée de l'exercice précédent		1 2																	
Numéro SIRET *		3 0 3 1 6 9 4 1 1 0 0 0 2 0										N. cart. ☐																			
												Exercice N clos le		3 1 1 2 2 0 2 2																	
												Brut		Amortissements, provisions		Net															
												1		2		3															
Capital souscrit non appelé (I)		AA																													
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB										AC																		
		Frais de développement *	CX										CQ																		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF										AG		200 993 8 466																
		Fonds commercial (1)	AH										AI																		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ										AK																		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL										AM																		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN										AO		1 256 773 8 009 392																
		Constructions	AP										AQ		11 686 524 4 476 541																
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR										AS		92 146 7 641																
		Autres immobilisations corporelles	AT										AU		251 359 7 353																
		Immobilisations en cours	AV										AW		484 937																
		Avances et acomptes	AX										AY																		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS										CT																		
		Autres participations	CU										CV		9 353 278 14 656 537																
		Créances rattachées à des participations	BB										BC																		
Autres titres immobilisés		BD										BE																			
Prêts		BF										BG																			
Autres immobilisations financières *		BH										BI																			
TOTAL (II)		BJ										BK		22 841 074 27 650 867																	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL										BM																		
		En cours de production de biens	BN										BO																		
		En cours de production de services	BP										BQ																		
		Produits intermédiaires et fins	BR										BS																		
		Marchandises	BT										BU																		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV										BW		5 530																
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX										BY		100 011 17 929 934																
		Autres créances (3)	BZ										CA		1 400 318 41 945 806																
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB										CC																		
		Valuers mobilières de placement (dont actions propres)	CD										CE		5 407 629																
DIVERS	Disponibilités	CF										CG		4 515 351																	
		CH										CI		46 812																	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CJ										CK		1 500 329 69 851 061																	
	TOTAL (III)																														
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW																													
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																													
	Écarts de conversion actif *	CN																													
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO										LA		24 341 404 97 501 929																	
Rembours : 1. Dont droit au bail												CP		15. Part à plus d'un an		CR		43 202 852													
Classe de réserve de précaution		Immobilisations										Stocks										Créances									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise		ACM HOLDING		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 407 400...)	DA	4 407 400		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	2 475 931		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	440 740		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	61 606 517		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 949 065		
	Subventions d'investissement	DJ	2 917		
	Provisions réglementées *	DK	169 828		
	TOTAL (I)			DI	72 052 397
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	3 072 678		
	Provisions pour charges	DQ	1 343 598		
	TOTAL (III)	DR	4 416 276		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 825 525		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	10 981 486		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 028 768		
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 627 649		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	80 753		
	Autres dettes	EA	489 074		
Compte réguli.	EB				
TOTAL (IV)			EC	21 033 255	
(V)			ED		
Écarts de conversion passif *			EE	97 501 929	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	18 334 237		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	367 357			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AGM HOLDING
Société anonyme au capital de 4.407.400 euros
Siège social : Imm. AUTOS GM - Acajou - 97232 LE LAMENTIN
RCS Fort de France B 303.169.411

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 DECEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
et le quinze décembre à 15 heures

Les actionnaires de la Société AGM HOLDING se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Sont présents ou représentés :

- Madame Yveline BOULANGER
- Monsieur Bertrand CLERC
- Madame Marie-Bernadette CLERC
- COFINDUS représenté par Monsieur Robert PARFAIT
- Monsieur Jean-Noël DE REYNAL
- Madame Nadine DE REYNAL *Absente*
- Madame Marie-France DABAS *Absente*
- JKB représenté par Monsieur Robert PARFAIT
- MONYV représenté par Monsieur Robert PARFAIT
- Monsieur Robert PARFAIT
- Monsieur Brice PARFAIT
- Monsieur Kévin PARFAIT
- SOGEX représenté par Monsieur Jean-Noël DE REYNAL
- Madame Patricia SOLAR représentée par Yveline BOULANGER
- SOMES représentée par Monsieur Bertrand CLERC
- SOTRIMA représentée par Monsieur Simon JEAN-JOSEPH - ABSENT

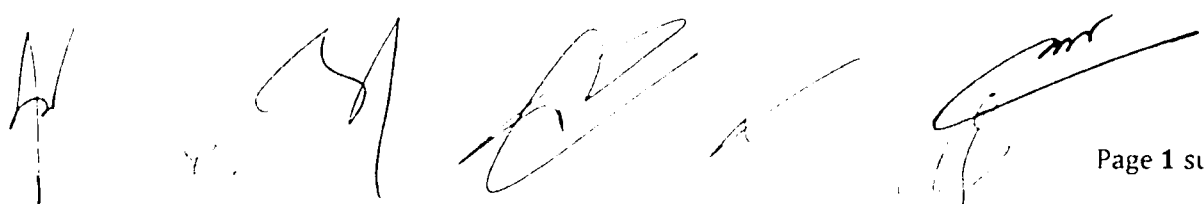
Monsieur Robert PARFAIT préside la séance en sa qualité de Président Directeur Général de la Société.

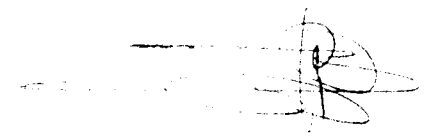
La Société KPMG SA, Commissaire aux comptes, représentée par Monsieur Patrice ODINA.

Monsieur Bertrand CLERC et Monsieur Jean-Noël DE REYNAL sont nommés scrutateurs.

Monsieur Bernard EDOUARD est choisi en qualité de Secrétaire de séance.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les actionnaires présents et représentés possèdent 21 955 actions sur les 22 037 actions émises par la Société et que l'assemblée peut valablement délibérer.





Le Président met à la disposition des actionnaires :

- Le rapport de gestion
- La plaquette des comptes sociaux de AGM HOLDING au 31 décembre 2022
- La liasse fiscale de AGM HOLDING au 31 décembre 2022
- Le rapport sur le gouvernement d'entreprise
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée générale ordinaire
- Le tableau des résultats financiers (SIG) au 31 décembre 2022 (inclus en page 17 de la plaquette)
- Les résultats des 5 derniers exercices de AGM HOLDING (inclus en page 36 de la plaquette)
- Attestation des commissaires aux comptes des rémunérations versées aux 5 personnes les mieux rémunérées
- Le tableau des filiales et participations (inclus en page 37 de la plaquette)

Puis le Président déclare que l'ensemble des documents énoncés ci-dessus ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts été communiqués aux actionnaires dans les délais légaux, avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ses déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes clos le 31 décembre 2022
- 2) Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 et quitus aux membres du conseil d'administration
- 3) Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- 4) Rapport du gouvernement d'entreprise du conseil d'administration
- 5) Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- 6) Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 225-38 du Code de commerce
- 7) Fixation du montant des jetons de présence à verser aux administrateurs
- 8) Questions diverses.

Le Président donne lecture du Rapport de Gestion du conseil d'administration et du Rapport du Gouvernement d'entreprise puis le Président invite le Commissaire aux comptes à donner lecture de son Rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 ainsi que de son Rapport Spécial sur les conventions visées à l'article 225-38.

Un débat s'instaure entre les actionnaires.

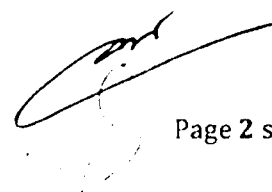
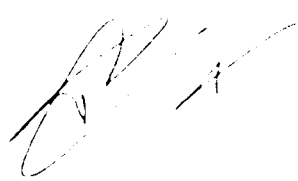
Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du Rapport de Gestion du Président du Conseil d'Administration et du Rapport Général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 font apparaître un bénéfice net après impôts de 2 949 065 Euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne au Président quitus de l'exécution de son mandat sur l'exercice écoulé.




L'assemblée générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code Général des impôts qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39.4 du Code Général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des votants, moins la voix de SOTRIMA.

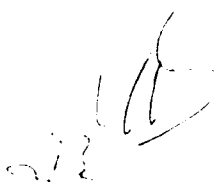
DEUXIÈME RESOLUTION

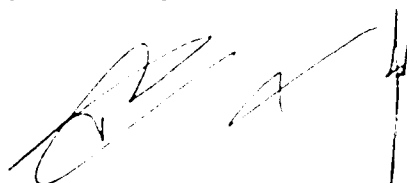
➤ **Affectation du résultat**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 2 949 065 € de la manière suivante :

<u>Origine :</u> Résultat de l'exercice		2 949 065 €
Report à nouveau antérieur au 31/12/2022		0 €
<u>Affectation :</u> Aux dividendes (1) à répartir	661 110 €	
Dotation report à nouveau au 31/12/2023	2 287 955€	
Totaux	2 949 065 €	2 949 065 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des votants.





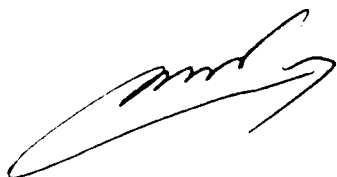
CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoir au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

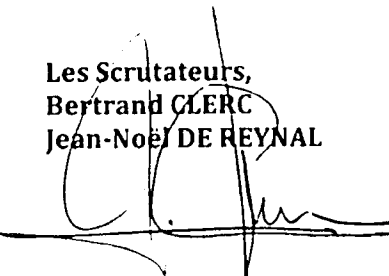
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des votants.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

**Le Président,
Robert PARFAIT**



**Les Scrutateurs,
Bertrand CLERC
Jean-Noël DE REYNAL**



**Le Secrétaire de séance,
Bernard EDOUARD**

